

EXERCICES

Les possibilités narratives qu'offrent les rêves sont immenses : que l'on parte d'authentiques rêves réellement rêvés ou de rêves littéraires à vocation prémonitoire, la gamme des types d'écrits est étendue. L'intérêt de l'écriture du rêve pourrait cependant résider dans la question de la cohérence : comment dire, comment rendre intéressant, comment construire, comment donner l'illusion de l'incohérence, de l'inachevé, du bizarre ? Ne faut-il pas être particulièrement organisé pour parvenir à dérouter ?

• **Le récit « à la manière d'un rêve »** permet aux élèves de conduire leur imagination avec une liberté totale. Il est en ce sens intéressant de les pousser aux limites de ce qu'on peut écrire. Comment mettre en forme l'informe, comment donner vie par le récit, à ce qui s'organise bien souvent en images ? La question du récit de rêve est bien entendu indissociable en ce sens de l'étude de la description (des êtres rencontrés, des lieux visités, etc.), d'autant plus qu'on doit donner à voir de l'indicible.

• **Mais l'écriture du récit du rêve repose sur des principes rigoureux** Et à ce titre, constitue un véritable genre. Écrire un texte apparemment incohérent demande une cohérence dans le choix que l'on fera du point de vue (interne / externe ? que de rêves « racontés » un dédoublement du moi !), des types de phrases (les points de suspension, les phrases nominales pour dire l'étonnement ?). Comment dire l'étrangeté du rêve, comment reconstruire ou déconstruire son désordre chronologique ? On peut trouver certaines réponses, sur le mode parodique, dans une traduction onirique d'une situation prosaïque dans un des *Exercices de style* de Raymond Queneau (1947, avec un dossier réalisé par J.-P. Renard, 224 p. Collection Folio plus N°7, 3,00 €).

• **On peut aussi suggérer d'incorporer dans un récit « diurne » et chronologique une séquence de rêve de personnage** Quelle incidence ce rêve, prémonitoire par exemple, si l'on décide de se situer dans le cadre d'un récit fantastique, pourra-t-il avoir sur la suite du récit ? Le rêve permet ainsi de dramatiser l'intrigue, de soumettre le lecteur à un délicieux effet d'attente...

• **On pourrait même imaginer de faire rêver un personnage existant** : à quoi rêveraient Ulysse après avoir tué le Cyclope, Rastignac à la mort du père Goriot, Claude Lantier avant de monter à bord de son train dans *La Bête humaine* ou encore Rodrigue à la fin du premier acte du *Cid*. À partir d'un extrait de texte, les élèves seraient invités à y intercaler le rêve d'un personnage, en tenant compte de son caractère mais aussi des événements antérieurs. La réussite de cet exercice nécessiterait à la fois une grande capacité à inventer mais aussi une lecture extrêmement attentive du texte de départ.

• **La représentation plastique de l'expérience par principe subjective du rêveur ne va pas sans difficultés.** Néanmoins, que ce soit au cinéma ou dans la bande dessinée, dans *Tintin* de Hergé ou *Little Nemo* de Winsor McCay par exemple, les représentations de rêves obéissent à des techniques aisément réparables qui permettent au spectateur d'identifier le songe comme tel. Ainsi on rencontrera, au gré des œuvres, la figuration d'un personnage endormi, les bords de l'image floutés, des phénomènes étranges prenant appui sur des éléments du réel, des associations saugrenues, des effets spéciaux, des ruptures dans le montage. On pourrait proposer par exemple aux classes l'étude du rêve dans *The Kid* de Charles Chaplin, qui mêle visions paradisiaques (les personnages ont des ailes), réalisation de désirs (le père et le fils sont réunis à nouveau) et représentations d'angoisses (le vagabond est tué à la fin du rêve). Il est particulièrement révélateur à ce propos de mettre en regard les éléments du rêve avec ceux de la réalité dont il est l'écho. Pour prendre un exemple à l'autre extrémité de l'histoire du cinéma, le film *Mulholland Drive* de David Lynch, fonde son esthétique onirique autant sur l'irruption de l'étrange dans le réel que sur un art du montage accompli : comme dans un rêve, la réalité apparaît morcelée, les personnages se substituent les uns aux autres. Au spectateur de retrouver la logique de ce puzzle défilant.

• **Le biais du rêve permet d'aborder la question de l'autobiographie sur un mode original.** Le projet de Perec écrivant *La Boutique obscure* était de « faire une autobiographie nocturne ». On peut donc se demander quels sont les liens entre le souvenir et le rêve, ce dernier apparaissant comme une sorte d'envers du souvenir, dans les deux sens du terme « envers » : il est involontaire, mais aussi il retient ce que le souvenir n'a pas voulu conserver. Quelles sont aussi les similitudes en termes d'écriture entre ces deux aspects de la mémoire individuelle. Il peut ensuite être intéressant de se pencher, dans la mesure du possible, sur les liens entre les rêves et la vie réelle d'un écrivain, de Nerval à Leiris. L'autobiographie onirique, véritable genre en soi, semble accomplir l'essence de l'autobiographie dans la mesure où elle est un état de l'être débarrassé de toute (auto-)censure, où l'on atteint par le rêve à la vérité absolue, bien que transfigurée, de ce que l'on est.

• **Les liens qui unissent la poésie et le rêve permettent de construire un parcours complet à travers le surréalisme.** Des peintres aux poètes (« une génération entre le rêve et l'action » pour reprendre le titre de la collection « Découvertes » consacré aux surréalistes : Jean-Luc Rispaïl, LES SURRÉALISTES, 208 pages. Collection Découvertes Gallimard (No 109), 13,80 €), le choix des images inédites et frappantes, la volonté d'une forme de transparence du Je, font du rêve un axe d'étude particulièrement riche. On pourrait, en plus des toiles et des textes, étudier par exemple une anthologie de titres de poèmes ou de recueils (de Soupault, de Breton, de Desnos) et de titres de tableaux (de Magritte, de Dalí) et se pencher ainsi sur les figures de style propres au surréalisme, propres à traduire cette poésie du rêve. L'analyse du *Chien andalou* de Bunuel et Dalí constitue à maints égards une étape essentielle de cette réflexion.

• **Il peut également être enrichissant de travailler sur la réception du rêve** : quels effets (plaisir, euphorie, angoisse, déception, terreur) les rêves produisent-ils sur les rêveurs ? Et on est forcé de reconnaître que malgré leur aspect décousu, les rêves sont souvent d'une efficacité des plus puissantes. À partir d'un florilège de ces effets, on pourrait réfléchir au pouvoir de ces images nocturnes et en nourrir des récits « traditionnels ».

• **Le rêve parce qu'il permet de formuler un désir interdit est aussi le lieu de l'utopie** En ce sens, les rêves (de nuit comme de jour) sont des formes abouties de projets. On peut ainsi faire figurer au rêveur une ville (ou tout autre lieu) idéale, avec son architecture, ses rues, ses habitants. Ou lui faire imaginer les conséquences positives ou négatives d'une invention contemporaine sur le mode du rêve. Ce type de récit s'ancrerait dans une situation diurne qui servirait de point de départ au songe.

• **Mais le rêve dans la mesure où il bouscule les ordres établis** est aussi le lieu du burlesque, du renversement et du travestissement de la réalité. L'étude des récits de rêves par l'entrée du rire permettrait de mettre au jour certains de ses ressorts. Les recueils de rêves sont en ce sens riches de nombreux effets comiques, liés aux ruptures de registres, aux rapprochements surprenants, etc.

• **Enfin la notion de cauchemar demanderait une étude à elle seule** : qu'est-ce qui suscite la peur, y a-t-il des images ou des sensations récurrentes, à quel moment bascule-t-on du rêve au cauchemar, nos cauchemars sont-ils plus ou moins « réalistes » que nos rêves ? Les cauchemars se traduisent-ils en termes de couleurs, d'images, de sons ? Cette peur, peut-on la traduire littérairement ?

• **Une recherche étymologique autour des termes du rêve** (rêver, rêveur, songer, songeur, cauchemar) permettrait de mettre en lumière la polysémie de ces termes (délirer, se promener, réfléchir, méditer, laisser aller sa pensée), mais aussi leur histoire : comment par exemple « rêve » a supplanté « songe » dans le langage courant.